

**Session du Conseil départemental du lundi 3 février 2025**  
**Débat d'orientation budgétaire 2025**

**Discours de Christelle HIVER**  
**Présidente du Conseil départemental de la Somme**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Sénateur,  
*Cher Laurent,*  
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,  
*Chers collègues,*  
Messieurs les anciens Conseillers et Conseillers départementaux honoraires,  
Mesdames, Messieurs, les membres de l'administration,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de vous retrouver, toutes et tous, pour cette session consacrée principalement au **Débat d'orientation budgétaire** pour 2025.

Permettez-moi, tout d'abord, de rappeler l'objet de nos débats du jour : le « DOB », comme nous l'appelons, est un moment majeur de la préparation du budget dans les collectivités territoriales.

C'est une étape de la phase « politique » de la préparation, qui permet aux élus d'exprimer leur avis sur les grandes lignes du budget, à l'éclairage des équilibres financiers qui sont les nôtres.

Mais à l'approche du Budget primitif 2025, qui interviendra les 31 et 1<sup>er</sup> avril prochain, **on ne peut pas dire qu'en matière d'éclairage, nous soyons « pleins phares » ...**

Je souhaite à cet instant rendre hommage aux Vice-présidents et aux présidents de commissions qui, depuis maintenant 4 mois, travaillent pour bâtir un budget en cohérence avec notre ambition.

Cet hommage, je souhaite le rendre aussi à notre administration, qui attend, comme nous, le vote du budget de la nation pour y voir plus clair.

Y voir plus clair, justement, c'est tout l'objet du décalage de notre calendrier budgétaire, **tant les incertitudes continuent de peser très lourdement sur les collectivités territoriales, et principalement les Départements.**

J'ai souhaité, dès l'intérim qui fut le mien à compter du 9 décembre dernier, maintenir ce report pour nous laisser davantage de temps. On aurait pu croire qu'entre temps, nous serions « fixés sur notre sort ». Il n'en est rien.

La dissolution de l'Assemblée nationale en juin, la censure du Gouvernement de Michel Barnier en décembre, l'élection, récente, d'un nouveau Premier Ministre en la personne de François Bayrou, démontre bien, s'il le fallait, l'instabilité politique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Le Budget de la nation pour l'année 2025 sera soumis au vote des Députés ce 3 février, avec sûrement, et à nouveau, un « 49.3 » à la clé et potentiellement une nouvelle censure, qui serait financièrement dramatique pour notre pays.

Avec Départements de France et l'appui de nos Parlementaires locaux (nous en comptons un dans notre Assemblée), la « note » annoncée serait moins salée. Tant mieux. Mais quel sera au final le degré de participation des collectivités dans le rétablissement des comptes publics, dont la dette dépasse les 3 200 milliards d'euros ? Combien en moins pour les Conseils départementaux ? Combien en moins pour le Département de la Somme ?

Bref. C'est dans cette « **confusion générale** » que nous sommes amenés, tant bien que mal, à débattre de nos orientations budgétaires pour 2025.

**Ce DOB, il en est ainsi, n'appelle pas de vote mais je pense, chers collègues, que nous nous retrouverons sur l'essentiel.**

L'essentiel, c'est que le Département est et reste un maillon indispensable de l'action publique, que nous bâtissons chaque jour, au contact des Samariens.

Le projet de budget 2025 du Conseil départemental devra se caractériser, comme partout ailleurs, par la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la prudence en matière de recettes, la baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et le faible dynamisme de la TVA ne suffisent pas à compenser la baisse des épargnes.

**Grâce aux efforts budgétaires déjà réalisés depuis maintenant 10 ans et à une dette particulièrement maîtrisée, le Département conserve des marges de manœuvre financières qui, même si elles s'amenuisent sérieusement, lui permettent de poursuivre une action forte et résolue en faveur des Samariens, et notamment les plus fragiles.**

Beaucoup de Départements ne peuvent plus se le permettre et sont contraints à des décisions douloureuses, aux conséquences importantes pour la vie locale.

Même si nous n'en sommes pas là, cela ne doit pas nous empêcher d'évaluer, à mi-mandat, l'efficacité de nos politiques publiques et de réfléchir au bon niveau de service permettant de les adapter afin qu'elles continuent de répondre aux besoins de notre population, le tout, en étant ajustées au mieux financièrement. Nous n'en avons, de toute façon, pas le choix.

**Les orientations budgétaires proposées par la majorité départementale, et dont les chiffres vous seront détaillés par notre première Vice-présidente, Isabelle de Waziers, traduisent l'ambition et la capacité du Département à tenir ses engagements au quotidien, tout en préparant l'avenir.**

En 2025, **le Département de la Somme sera bien au rendez-vous**, en mettant à profit tous les leviers, toutes les capacités d'une collectivité qui a su montrer ses dernières années sa réactivité face aux événements, sa capacité d'innover, son agilité, et sa résilience.

*Comme j'ai pu le faire, à vos côtés, à l'occasion des cérémonies de vœux organisées en territoires, je tiens ici à remercier les quelques 3 000 agents du Département qui, au quotidien, se mobilisent au service des habitants, dans tous les domaines de l'action départementale.*

Le Département tient et tiendra ses objectifs de mandat pour poursuivre une action à la fois ambitieuse et maîtrisée.

En 2025 donc, **le Département de la Somme restera profondément présent pour tous les Samariens, à tous les âges de la vie**. C'est le premier axe de notre ROB.

L'enfance est une préoccupation majeure du Département. Encore cette année, le budget alloué sera en augmentation et les travaux engagés via le Contrat Départemental de la Prévention et de la Protection de l'Enfance (CDPPE) et du Conseil départemental des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance se poursuivront. Je n'occulte pas le travail que nous lançons via la **Mission d'information et d'évaluation**, que je préside, et qui rendra ses conclusions à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

Afin de répondre aux besoins des enfants et après concertation avec les acteurs de la protection de l'enfance, dont le Tribunal pour enfants, un choc d'offres sera mis en place avec **+ 100 places d'Actions Educatives en Milieu Ouvert Renforcées et + 20 places de Placements Educatifs A Domicile**. **Un travail a commencé la semaine dernière avec le tribunal et nos services pour trouver une alternative qui réponde aux besoins de la justice et des enfants**. Par ailleurs, une démarche en faveur du développement au recours au Tiers Digne de Confiance se poursuivra.

Le Département accentuera sa **politique de recrutement d'assistants familiaux** et recherchera à améliorer les conditions d'exercice de cette profession essentielle au bon fonctionnement de la protection de l'enfance.

En partenariat avec l'AMSOM, le Département accompagnera les assistantes familiales souhaitant bénéficier des programmes d'accession sociale à la propriété proposés par ce bailleur social. L'initiative visera à **améliorer les conditions de logement ou à augmenter la capacité d'accueil**.

De plus, une action conjointe sera mise en place pour faciliter l'accès à des logements sociaux plus spacieux pour nos assistantes familiales, dans le but de développer leur nombre, notamment sur le territoire d'Amiens.

Afin de faciliter l'accès à la culture, à l'histoire et à l'environnement, le Département proposera, pour les assistantes familiales et les enfants confiés, la **gratuité des sites touristiques départementaux** lui appartenant, comme le Centre culturel départemental de Saint-Riquier ou l'Historial de la Grande Guerre, ainsi que ceux de ses partenaires, comme l'EPCC Somme patrimoine.

Le Département portera également une réflexion sur l'accueil des fratries ainsi que sur les conditions d'accueil des femmes isolées avec enfant de moins de 3 ans, des Mineurs Non Accompagnés et des jeunes majeurs de l'Aide sociale à l'enfance en voie d'autonomie. Pour ce faire, le Département portera une réflexion sur l'offre bâtiminaire.

Le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) restera au cœur de nos préoccupations. La feuille de route confiée par le Département à la nouvelle direction du CDEF doit conduire à un nouveau projet d'établissement en 2025. Ce nouveau projet d'établissement doit avoir pour objectif de **réaffirmer le rôle d'accueil d'urgence du CDEF, de développer ses capacités d'accueil sur le territoire**.

Dans le cadre de sa **politique de prévention**, l'expérimentation en lien avec le Tribunal pour enfants visant le recours à des missions de thérapie familiale sera poursuivie permettant ainsi d'accompagner les familles en difficulté pour éviter un placement ou permettre un retour à domicile d'un enfant qui aurait été placé.

Pour améliorer le ressenti dans le cadre des droits de visite médiatisés au sein des Maisons départementales des solidarités et de l'insertion, un **travail sera mené en 2025 pour améliorer et humaniser concrètement ces espaces.**

Le Département continuera à promouvoir la Protection Maternelle et Infantile (PMI), notamment en fournissant un porte-bébé ou un livre pour chaque bébé né ou adopté dans la Somme. Par ailleurs, il veillera à **maintenir les inspections des structures de la petite enfance** afin d'assurer les meilleures conditions d'accueil pour nos jeunes enfants samariens. *Je sais que vous y êtes sensibles.*

En collaboration avec l'ARS et le plan 50 000 solutions, de nouvelles initiatives seront proposées pour mieux répondre aux enjeux de la protection de l'enfance et de **l'accueil des enfants à double-vulnérabilité**. Un vaste programme de formation pour les assistantes familiales sera mis en place afin de les préparer à accueillir ces enfants, qui représentent 25% des enfants confiés dans la Somme.

Autre priorité de l'action départementale, **le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA**. En 2025, la loi « Plein emploi » devrait impacter l'action menée aujourd'hui en généralisant l'accompagnement renforcé.

À lire votre motion je dois dire, *chers collègues de l'opposition*, que je me réjouis de vous compter aujourd'hui comme des « défenseurs » de cet accompagnement rénové qui porte ses fruits ! Oui, l'expérimentation dans la Somme est une réussite. **Une réussite nationale même, puisque nous avons les meilleurs taux de retour à l'emploi parmi tous les territoires expérimentateurs.**

Nous allons donc continuer. Parmi nos objectifs, le Département proposera aux communes et EPCI, dans le cadre de ces 15 heures d'activités hebdomadaires pour les nouveaux entrants au RSA, l'immersion volontaire de bénéficiaires du RSA pour des missions d'intérêt général encadrées.

Il ne s'agira pas de bénévolat (je vous entends déjà...), mais le Département doit se saisir de ce changement de paradigme pour permettre de remettre un pied à l'étrier à nos bénéficiaires et accentuer les actions menées dans le cadre de l'expérimentation. Grâce aux actions engagées et à venir, une stabilité globale du budget peut être envisagée en 2025 malgré la revalorisation prévisible de l'allocation du RSA. Toutefois, nous voterons votre motion car plus de moyens, c'est plus de bénéficiaires qui sortiront du RSA.

Le Département recalibrera l'offre d'insertion 2022-2025 en coordination avec France Travail. Pour améliorer la mobilité et l'accès à l'emploi, il installera des **plateformes de mobilité solidaire** dans chaque territoire social en collaboration avec la Région Hauts-de-France et les acteurs locaux des trois bassins de mobilité : « Amiens Grand Roye », « Saint-Quentinois Est Somme » et « Littoral Sud ».

**La lutte contre la précarité reste un enjeu majeur de l'accompagnement social** que peut mener le Département. Outre le financement des travaux, l'aide à l'investissement par le fonds d'avance pour les foyers modestes, ou encore la révision (bénéfique) en 2024 des critères d'accès aux aides du Fonds de solidarité pour le logement (FSL), le Département amplifiera son action au travers une animation plus poussée via une contractualisation avec l'Etat.

Après une première édition de la distribution des « paniers solidaires », cette initiative sera renouvelée sous une forme ou des modalités qui pourront être amenées à évoluer.

Par ailleurs, après avoir recruté en 2024 son opérateur pour mettre en place une mutuelle solidaire pour les habitants de la Somme (*un engagement de campagne de la majorité en 2021*), le Département entend mener à bien des campagnes de communication afin que tout Samarien qui le désire puisse être mieux couvert dans son accès à la santé. La dernière de couverture du Vivre en Somme en est un bon exemple.

En matière de logements sociaux, une charte a été signée en 2024 avec tous les bailleurs de la Somme. Pour promouvoir des logements socialement et écologiquement responsables et réduire les friches urbaines ou rurales, **le Département continuera de soutenir les bailleurs engagés dans cette démarche**. De plus, notre collectivité maintiendra ses aides à la rénovation thermique des logements.

Mesdames, Messieurs, l'autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap est un enjeu majeur. **Le Handicap reste bien entendu la grande priorité départementale de cette mandature**.

*Je vous invite d'ailleurs à participer activement aux animations et conférences organisées par le Département et la MDPH de la Somme pour célébrer les 20 ans de la Loi Handicap.*

Investi dès le début dans l'expérimentation du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA), le Département poursuivra son action avec les acteurs du secteur pour améliorer le service à destination des usagers. De même, il prendra place dans le déploiement du Gérontopôle des Hauts-de-France pour la coordination des actions dans le champ du vieillissement et de la prévention de la perte d'autonomie et la mise en synergie des différents acteurs.

En 2025, le Département reconduira ses actions pour **améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap, favoriser leur inclusion dans tous les domaines de la vie** (que ce soit la culture, le sport ou encore la scolarité) et permettre leur insertion professionnelle. J'y porte une attention toute particulière.

**L'aide au répit pour leurs aidants** sous forme d'un forfait annuel à l'image de ce qui se fait pour les personnes âgées dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) instituée en 2024 perdurera en 2025.

Une étude sera réalisée pour le déploiement dans la Somme d'une nouvelle offre d'accueil destinée aux couples aidant/aidé à l'instar d'une solution existante dans un département limitrophe.

Pour accompagner le « virage domiciliaire », le Département renforcera ses **actions de prévention auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.**

En 2025, l'accent sera mis sur l'augmentation des places pour les personnes handicapées vieillissantes et sur l'augmentation du nombre de places en service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) pour mieux répondre au souhait des personnes en situation de handicap d'être accompagnées à domicile.

L'appel à projets pour la création d'un établissement d'accueil médicalisé pour les personnes présentant un handicap psychique a été lancé au dernier trimestre 2024. Celui pour les personnes handicapées vieillissantes sera lancé au premier semestre 2025. Une réflexion sur les différents types d'habitat alternatifs à promouvoir dans l'avenir devra être menée en 2025.

Au-delà du développement de l'habitat inclusif, déjà engagé, **il conviendra d'encourager des solutions comme l'habitat intergénérationnel ou le modèle du béguinage** qui reposent sur une philosophie d'entraide et de solidarité.

Un nouvel appel à projet sera lancé pour l'habitat inclusif et l'offre en faveur des personnes handicapées vieillissantes sera adaptée.

En matière de mobilité qui représente souvent un frein pour les salariés, l'aide à l'achat de véhicules électriques pour les déplacements professionnels des aides à domicile se poursuivra en 2025 avec des critères actualisés.

Enfin, **le programme de mise en accessibilité des collèges s'accélèrera avec 5 nouveaux collèges qui entreront en phase travaux tandis que les études seront enclenchées sur 12 nouveaux collèges en 2025.**

Dès la rentrée 2025-2026, le collège de Corbie sera le **premier collège 100% inclusif de la Somme**, permettant de poursuivre la politique d'inclusion au sein des collèges. *Je m'y suis rendu il y a quelques jours et j'ai pu constater, au-delà d'élèves heureux, l'engagement des équipes de direction.*

**Ce « Département solidaire » que je vous décris, nous le voulons aussi attractif, pour favoriser le bien-vivre partout sur le territoire.** C'est le 2<sup>ème</sup> axe de notre ROB.

Pour ne pas pénaliser les communes et dans l'attente de plus de clarté sur les perspectives budgétaires nationales, le Département, dans le cadre de son Budget 2025, votera une prolongation jusqu'au 31 décembre 2025 de sa politique de soutien consacrée aux projets d'investissement des communes.

*2025 sera donc une année de transition au niveau de la politique territoriale avant que le dispositif ne soit repensé au regard des capacités financières du Département. Non, président Fauvet, comme j'ai pu le lire, on ne reconduit pas sans changement. Le changement aurait pu être une « année blanche ». Je ne l'ai pas souhaité. Et j'assume. 9 millions d'euros seront ainsi mobilisés pour que les communes puissent bénéficier du soutien du Département en 2025.*

Le Département, après avoir investi considérablement depuis plus de dix ans dans la Véloroute Vallée de Somme et ayant presque achevé l'infrastructure, doit désormais en améliorer le service. Il s'agit de **mettre en valeur notre territoire le long du fleuve et d'élaborer un plan de développement des services annexes.** Cela inclut l'implantation régulière de relais, haltes et aires de repos offrant un haut niveau de service afin de fournir aux cyclotouristes des pauses conformes à leurs attentes.

**Ce projet, qui démarrera en 2025, se déploiera sur plusieurs années.** Le Département va ainsi continuer son plan pour faire de la Somme un territoire attractif en matière de cyclisme en France.

Le programme « Vallée de Somme, Vallée idéale », mené avec les collectivités, avance et entre dans une phase concrète à travers la Somme. Le projet progresse avec le chantier du belvédère d'Eaucourt-sur-Somme et les études de maîtrise d'œuvre sur Long. À l'Est, il se développera également sur le secteur de Ham. Un nouveau contrat avec la SPL Vallée idéale développement permettra de réfléchir à plusieurs autres sites à fort potentiel.

Après les avoir débuté en 2024, **les travaux de réouverture, tant à la navigation qu'aux promeneurs, de la section Voyennes - Saint-Simon du canal de la Somme vont s'amplifier. Tout le linéaire sera en travaux sur 2025.** Le soutien aux infrastructures, tant routières, cyclables, fluviales que portuaires, sera poursuivi.

Suite à l'approbation du Schéma départemental de développement touristique, le Département compte concrétiser ses actions dès 2025. Pour financer ces initiatives, et afin d'optimiser toutes les possibilités de recettes, la **mise en place d'une contribution départementale**, dite « taxe additionnelle de séjour », comme le permet la Loi, sera proposée en 2025 pour une application au 1<sup>er</sup> janvier 2026, apportant des **ressources supplémentaires pour continuer à développer le tourisme local.**

Après avoir connu de nouveaux développements en 2024, **la saison culturelle départementale sera à nouveau riche et accessible en 2025.** Le Festival des Bistrots, tout comme les séances de cinéma en plein air, seront notamment des actions reconduites.

En 2025, **l'Abbaye de Saint-Riquier, qui fêtera ces 1 400 ans au travers d'une exposition événement,** célèbrera par ailleurs le **40<sup>ème</sup> anniversaire du Festival de Saint-Riquier en juillet** avec une programmation de grande qualité.

Après une étude sur l'avenir de l'Abbaye menée avec quatre élèves de l'Institut National des Etudes Territoriales, les services du Département continueront à travailler sur l'option choisie pour affiner le programme. Plus que jamais, le soutien de l'État nous sera essentiel pour préserver ce prestigieux patrimoine.

Après l'avoir décidé en 2024, **le Département a repris au 1<sup>er</sup> janvier 2025 la gestion de l'Historial de la Grande Guerre.** Ce sera l'occasion pour le Département de réinvestir ces deux sites, en lien étroit avec l'inscription exceptionnelle de 11 sites mémoriels au Patrimoine mondial de l'UNESCO : captation des publics, notamment scolaires, nouvelles expositions temporaires, développement des partenariats avec des structures nationales ou internationales, adaptation du bâti... le Département s'engagera plus que jamais dans le devoir de mémoire auprès des jeunes Samariens, avec de nouvelles actions.

*Je me rendrai d'ailleurs demain à Péronne, pour la réouverture officielle de l'Historial.*

**2025 verra par ailleurs le début de la construction de la nouvelle Bibliothèque départementale de la Somme.** Les travaux s'achèveront en 2026 et offriront aux équipes des conditions de travail remarquables. Ce lieu soulignera, outre l'éco-conception du bâtiment, une **politique résolue de développement de la lecture publique.** Il servira de centre de formation et de recherche pour les volontaires des différentes bibliothèques de la Somme afin d'enrichir leurs collections et il proposera régulièrement des animations pour différents publics.

Après une année marquée par les Jeux de Paris 2024, la politique sportive sera revisitée **tout en étant poursuivie** : financement des clubs sportifs, dispositif savoir-nager, Village des sports... En 2025, Amiens et la Somme accueilleront une étape du Tour de France, permettant de promouvoir notre territoire.

En 2025, le Département, premier partenaire des agriculteurs-éleveurs en matière de santé animale, adoptera une nouvelle tarification pour les analyses

du Laboratoire départemental d'analyses de la Somme. **Cette tarification n'affectera pas les éleveurs de la Somme**, puisque le Conseil départemental leur accordera une subvention pour maintenir des tarifs attractifs.

*Je profite de ce moment pour vous confirmer que **le Département sera bien présent au Salon international de l'agriculture**. Des Bas-Champs aux plaines du Santerre, nous nous devons d'être aux côtés de nos agriculteurs, et de l'agro-industrie, poumon économique de la Somme.*

Deux grands projets continueront à avancer :

- le **Canal Seine-Nord Europe**, qui a reçu toutes les autorisations environnementales requises, commencera sa phase opérationnelle avec les premiers travaux dans la Somme ;
- Et les travaux visant la mise en œuvre de la liaison TGV Amiens-Roissy, à laquelle le Département participe financièrement.

En matière de numérique cette fois, l'objectif de déploiement des 216 000 prises FTTH s'est terminé fin 2024 grâce au travail du Syndicat mixte Somme numérique et des entreprises prestataires. **L'engagement a été tenu.**

Des travaux pour 10 000 prises supplémentaires vont se poursuivre, et des **initiatives pour l'inclusion numérique** continueront en 2025. Les services du Département adopteront, petit à petit, l'intelligence artificielle pour améliorer l'efficacité administrative et le service aux usagers.

Dans le même esprit de service à coût maîtrisé, le Département continue la **mise en œuvre de son Schéma directeur en faveur des ressources humaines, en faisant de la prévention un objectif prioritaire**. L'amélioration des conditions de travail reste aussi un objectif important de ce mandat. Un travail assidu sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sera mené.

Plutôt que dire qu'il y a une « volonté farouche » de maîtriser la masse salariale, je dirais qu'il faut piloter notre masse salariale pour être au plus juste selon les besoins et les moyens de la collectivité.

Concernant la sécurité et nos sapeurs-pompiers, **le Département intensifiera son engagement en augmentant sa contribution au SDIS** au-delà de l'inflation, en aidant par ailleurs à l'investissement pour un service de secours opérationnel et performant. Les centres de secours de Conty, Nesle ou encore Vignacourt seront au cœur de l'actualité cette année.

En 2025, **de nombreux projets débuteront dans les collèges pour améliorer le bien-être, la réussite des élèves et le bien-manger dans les collèges**. 2025, ce sera aussi le lancement des grands travaux pour les collèges de Oisemont et de Rosa Parks à Amiens. Là aussi, nous tenons nos engagements et n'avons pas à rougir des efforts dans ce domaine.

*Je rappelle, si cela était nécessaire, et puisque j'entends cette petite musique, qu'il n'est pas prévu, pour l'heure, de fermeture de collèges dans la Somme. Cet engagement, nous le tenons, aussi.*

Permettant pour nos collégiens un accès facilité au sport, à la culture ou à la lecture, **le dispositif Somme Chéquier Collégien sera reconduit en 2025** dans une version revisitée.

Une convention signée en 2024 avec la justice, l'Éducation nationale, la Région et le Département a mis l'accent sur la lutte contre les discriminations et le harcèlement scolaire. **Le Conseil départemental poursuivra son travail avec la justice et l'Académie pour mener ces actions**. Après une expérimentation positive en 2024, des distributeurs de protections hygiéniques seront installés dans tous les collèges pour lutter contre la précarité menstruelle.

Le Département entend ainsi **maintenir sa priorité sur le développement des circuits courts**, conformément aux objectifs de la Loi EGALIM.

Nous continuerons à soutenir les établissements, notamment ceux qui doivent encore progresser en la matière. Nous multiplierons les initiatives dans tous les collèges, consistant par exemple à la confection de repas entièrement issus de produits locaux.

*« Rançon du succès », malgré la baisse démographique des effectifs, nous avons de plus en plus d'élèves demi-pensionnaires : des collégiens bien sûr, mais également des primaires. Une nouvelle convention-type pour l'accueil de ces élèves au sein de nos services de restauration sera votée au premier semestre, avec une application prévue pour la rentrée 2025-2026.*

Dernière information, **un chargé de développement des circuits courts sera recruté pour étendre cette dynamique** aux structures qui œuvrent auprès des enfants, des personnes âgées ou en situation de handicap.

*Chers collègues, l'année 2025 va s'ouvrir dans un contexte climatique et politique inédit. **Les conséquences invitent le Département à accélérer, encore et toujours, les mesures contribuant à la Transition écologique.*** C'est le 3<sup>ème</sup> axe de notre ROB.

*La Transition écologique, terme « moderne » de l'environnement, cher Jean-Jacques Stoter, n'a pas de parti, ni de couleur politique. Elle s'impose à nous, à nous tous.*

**Le Département proposera en 2025 l'approbation d'une feuille de route « Transition écologique ».** Vous serez prochainement conviés à une réunion-cadre pour en échanger.

Le Conseil départemental intensifiera ses efforts pour la transition écologique à travers toutes ses politiques publiques, en établissant un réseau interne d'ambassadeurs de la transition et en développant de nouvelles initiatives. **Les actions lancées en 2024, comme le soutien aux récupérateurs d'eau et la distribution gratuite de kits hydro-économiques, sont maintenues.**

Après le succès de l'aide à l'achat de vélos électriques, le Département va resserrer les conditions d'éligibilité en se basant sur les ressources des ménages.

Par ailleurs, **nous adopterons des pratiques plus durables au sein de la collectivité**, dans la réduction de la consommation d'énergie, dans la mise en place d'écogestes, dans l'optimisation des déplacements, dans le verdissement de notre flotte automobile, dans la promotion des modes doux et du covoiturage. Le Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER), voté en septembre dernier, verra ses premières déclinaisons opérationnelles.

En 2025, plusieurs nouveaux projets seront lancés et de nouvelles études seront entreprises, notamment pour la rénovation énergétique du collège Jean-Marc Laurent à Amiens. **L'objectif est de maintenir les efforts entrepris, qui ont déjà permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité de 42% en une décennie. Oui, 42% en 10 ans.** Nous agissons également au profit des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) de notre territoire en lien avec Territoire d'énergie Somme en offrant la possibilité aux établissements de bénéficier des services d'un conseiller en énergie afin d'identifier les travaux à mener et les sources de financement.

Concernant la réhabilitation de l'ex-centre administratif départemental (CAD), le projet passera en phase de programmation, travaillée avec les équipes des directions concernées. **Le lancement des appels d'offres est attendu fin 2025.**

Pour les énergies renouvelables, l'implantation de panneaux photovoltaïques sera recherchée et l'hydroélectricité sera développée à plusieurs endroits du fleuve Somme conformément à la convention signée avec l'opérateur.

Dans le cadre de son Schéma départemental des Espaces naturels sensibles 2025-2035, **le Département souhaite renforcer et développer sa politique ENS.** En parallèle du travail de finalisation de ce nouveau Schéma départemental qui se veut ambitieux, une réflexion sera portée sur son financement.

En fonction de l'ambition que nous nous fixerons collectivement sur la préservation de la biodiversité via nos Espaces naturels, je ne m'interdis pas de mettre au débat cette année une augmentation du taux de la taxe d'aménagement qui est une recette affectée aujourd'hui avec un taux que nous pourrions porter à 2,5 %, au lieu de 2,3% actuellement.

Dès 2025, en plus de développer la politique foncière, **le Département va mettre en place de nouvelles animations dans les ENS, préfiguration d'un agenda nature plus ambitieux en 2026 rassemblant toutes les sorties des partenaires sur les ENS du Département.**

Le recrutement de deux éco-gardes pour le fleuve et nos ENS ainsi qu'un animateur ENS sera opérationnel en 2025. Sur le fleuve, les actions pour lutter contre les espèces invasives et notamment le myriophylle hétérophile, seront naturellement poursuivies, avec nous l'espérons le soutien continu de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Le Département et l'EPCC Somme patrimoine continueront de développer le site de Samara. En plus de terminer les travaux de la maison gauloise, des études seront réalisées sur la partie naturelle du site, classée ENS, afin de le rendre exemplaire en gestion écologique.

Une réflexion sur la valorisation écologique et une étude de liaison entre les deux parties du site, actuellement séparées par la route départementale, permettront de créer un circuit de visite plus cohérent.

Pour impliquer les jeunes, **des actions de sensibilisation seront financées dans les collèges.** Le soutien à l'éducation au développement durable sera renouvelé.

Le Budget participatif lancé quant à lui fin 2024 sur la Transition écologique passera à la réalisation des actions et à leur financement.

Le Département poursuivra le développement au sein des collèges de la **méthode globale de nettoyage** qui permet de mieux équiper les agents en charge de l'entretien des collèges et qui leur permet d'utiliser moins de produits chimiques.

La lutte contre le gaspillage alimentaire sera renforcée en installant des composteurs dans les collèges dont la collectivité d'implantation compétente ne gère pas encore collectivement les biodéchets.

*Je m'arrêterais ici sur ces exemples concrets mais vous l'aurez compris, le Département entend agir partout, dans tous ses domaines de compétences, pour une Transition écologique exemplaire et à la hauteur de notre ambition.*

Chers collègues, malgré un contexte économique toujours incertain et surtout un manque de clarté sur les recettes et les dépenses à venir, qui invite toutes les collectivités à la prudence, nous voyons aujourd'hui, sur le plan budgétaire, les résultats d'une gestion saine de nos finances : **un cap tenu, avec des objectifs clairs et des actions mises en œuvre grâce aux moyens que nous pouvons (encore) dégager.**

**Pour mener à bien nos missions et apporter des solutions concrètes, nous devons nous faire entendre pour que soit donnée plus de marge de manœuvre aux collectivités, et notamment aux Départements.**

**Le dialogue entre l'État et les Conseils départementaux doit se poursuivre, et c'est le message que les Départements de France portent plus que jamais.**

Ce dialogue avec l'État, je le poursuis au quotidien, au niveau national et dans la Somme. C'est en discutant, en argumentant, en contextualisant, que nous avançons. Dans le bon sens.

Je vous informe, à ce sujet, que M. le Préfet nous fera l'honneur de sa présence pour une intervention lors de notre session consacrée au Budget primitif.

Outre le bilan de l'action de l'État, nous aurons tous à cœur de défendre auprès de lui l'action de notre collectivité départementale.

Bien sûr, l'année qui s'ouvre nous confrontera à de nombreux défis, auxquels nous devons répondre. Et nous y répondrons.

**Un Département dynamique, solidaire, attractif et résilient : telle est la vision que je vous propose dans la Somme en 2025**, pour une action publique résolument concrète et engagée à travers tout le territoire, visant à répondre aux attentes et aux besoins de tous les Samariens.

Je vous remercie de votre attention.